Initiative citoyenne européenne

La Quadrature du Net nous invite à signer l'Initiative Citoyenne Européenne contre la biométrie (vidéosurveillance automatisée, reconnaissance faciale...).

**Qu’est-ce qu’une ICE (ou ECI, European Citizens’ Initiative) ?**

C’est un droit d’interpellation directe de la Commission européenne afin de proposer une modification législative (directive ou réglement). Pour qu’elle soit prise en considération par la Commission, l’Initiative doit récolter les signatures d’au moins un million de citoyens habitant au moins 7 pays de l’UE.

**A NOTER : actuellement est négociée entre des organisations de 23 pays européens (sur 27) une ICE pour s'opposer à la 5G. Nous vous en reparlerons bientôt.**

Celle contre la biométrie est portée par le collectif "Reclaim your Face", [**https://reclaimyourface.eu/fr/**](https://reclaimyourface.eu/fr/)

**Pour signer, formulaire sur la droite de la page.**

Ce collectif est composé de plus de quarante associations de défense des libertés et menée par l’organisation européenne EDRi.

En décembre 2019, l’OLN, accompagnée de 124 organisations, demandait déjà l’interdiction de la reconnaissance faciale sécuritaire. Nous avions souligné les dangers de cette technologie : le risque d’une surveillance permanente et invisible de l’espace public, nous transformant en une société de suspect·es et réduisant nos corps à une fonction de traceurs constants pour abolir l’anonymat dans l’espace public.

La surveillance biométrique ne se limite pas à la reconnaissance faciale. Un an après, notre demande d’interdiction n’a pas abouti et les techniques de surveillance biométrique se sont multipliées, notamment dans le contexte de la crise sanitaire. Alors que la police continue d’utiliser de façon massive la reconnaissance faciale à travers le fichier des Traitements des Antécédents Judiciaires (TAJ), plusieurs villes et administrations ont déployé des dispositifs de contrôle de température, de détection de port du masque ou des projets de vidéosurveillance intelligente pour suivre et tracer les mouvements sociaux.

La France n’est malheureusement pas le seul pays où se développe cette surveillance biométrique. En Italie, en Serbie, en Grèce ou aux Pays-Bas, l’État déploie plusieurs dispositifs qui promettent à l’Europe un avenir de surveillance automatisée permanente.

Des batailles contre la société de contrôle se jouent donc aujourd’hui : dans les mobilisations sociales contre les projets de loi sécuritaires, dans la lutte contre l’opacité qui entoure le déploiement de ces techniques, dans les tribunaux où sont contestées ces expérimentations de surveillance.

Chaque initiative compte. Cette pétition européenne a pour objectif de montrer le refus populaire massif et d’imposer un débat sur l’arrêt du déploiement de ces outils de contrôle, et nous l’espérons permettra d’obtenir un texte protecteur à l’échelle de l’Union européenne.

C’est un combat important contre des futurs où nos corps et nos comportement seraient en permanence scannées.

Demandons donc ensemble l’interdiction formelle de la surveillance biométrique : de la reconnaissance faciale sécuritaire, de l’analyse des émotions et des comportements par la vidéosurveillance, des prédictions automatisées en raison de caractéristiques physiques, de l’analyse automatisée biométrique de nos profils sur les réseaux sociaux, de l’analyse automatique de nos voix et de nos comportements pour nous contrôler.

**Organisations signataires relais de la campagne en France**

Organisations membres de l’OLN :

La Quadrature du Net (LQDN),

La Ligue des Droits de l’Homme (LDH),

Le Syndicat de la Magistrature (SM).

Le Syndicat des Avocats de France (SAF),

Le CECIL,

Creis-Terminal,

Globenet,

Ainsi que :

Le Mouton Numérique,

Lève les yeux,

Attac.